

LCL VOCATION RENDEMENT NOV 2012 AV ECHU

SYNTHESE DE
GESTION

28/02/2019

DIVERSIFIÉ ■



Données clés (source : Amundi)

Forme juridique :
Fonds Commun de Placement (FCP)
Classification de l'organisme de tutelle :
Non applicable
Droit applicable : **de droit français**
Code ISIN : **FR0011325331**
Affectation des sommes distribuables : **Capitalisation**
Devise de référence de la classe : **EUR**
Actif géré : **34,99 (millions EUR)**
Unité de la première souscription : **1 Part(s)**
Périodicité de calcul de la VL : **Quotidienne**
Société de gestion : **Amundi Asset Management**
Eligibilité : **Compte-titres, Assurance-vie**
Eligible PEA : **Non**
Frais d'entrée (maximum) : **0%**
Frais courants : **0,10%**

Données Clés - Fonds à formule

Date de lancement : **15/01/2019**
Durée de vie : **6 MOIS**
Date d'échéance : **31/12/2020**
Nature de la protection : **Aucune**
Date De Sortie Conditionnelle : -

Profil de risque et de rendement (SRII)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRII correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

En cas de rachat avant l'échéance, le porteur prend un risque non mesurable à priori, le prix de vente étant fonction des marchés ce jour-là. Le prix pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule.

Objectif d'investissement

En investissant dans LCL VOCATION RENDEMENT (Nov. 2012), votre horizon de placement est de 6 ans et 18 jours. Ce fonds est construit dans la perspective d'un investissement pour toute la durée de vie de la formule. Il est donc fortement recommandé de n'acheter des parts de ce fonds que si vous avez l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance de la formule (15 janvier 2019). Avant cette échéance, le prix de vente sera fonction des marchés ce jour-là. Il pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée.

LCL VOCATION RENDEMENT (Nov. 2012) est un fonds d'une durée de 6 ans et 18 jours qui a pour objectif de délivrer à l'échéance un gain de 28,30%(1) maximum (soit un taux de rendement annuel de 4,20%(1)) si aucun événement de crédit n'est intervenu sur les entreprises Européennes et internationales du panier pendant la durée du placement.

(1) Hors frais liés aux contrats d'assurance vie et droits d'entrée liés aux comptes-titres pour les investisseurs ayant souscrit pendant la période de commercialisation (jusqu'au 18/12/2012 à 17h), et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance.

Pour plus de précision, se référer à la documentation juridique du fonds.

Valeur Liquidative

VL de référence* : -
Date VL encours FAF : **28/02/2019**
VL : **128,2966**
Evolution depuis l'origine : **28,30%**

NB : L'évolution de la valeur liquidative en cours de vie ne reflète pas la performance finale offerte par le placement. Ce fonds bénéficie d'un objectif à l'échéance défini dans les documents contractuels. Il est important de conserver ce support jusqu'à l'échéance pour bénéficier de la formule.

* La valeur liquidative de référence correspond au prix d'une part au lancement de la formule (hors frais).



www.amundi.fr

Document destiné aux investisseurs "non professionnels"

DIVERSIFIÉ ■

Frais de sortie

Frais de sortie à l'échéance : 0%
Frais de sortie standard : 2%

Entre le 27 décembre 2012 12h01 et l'échéance : 1% sur la dernière valeur liquidative des mois de janvier, avril, juillet et octobre (de janvier 2013 à octobre 2018);
2,00% aux autres dates

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique, disponible sur le site de l'AMF ou sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. La source des données du présent document est Amundi sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.